

Pouldreuzic le 18 janvier 1828.



Monsieur

Conformément à la lettre de
Monsieur en date du 28 décembre
dernier, j'ai l'honneur de faire savoir
à la grandeur que j'ai dans ma paroisse
un seul instituteur primaire dont je
suis très-satisfait, nommé l'honorable
Guillaume Fauriol originaire de
Pouguerneau qui a satisfait à la
contrainte sans avoir eu besoin de
recourir à aucune exemption, il exerce
dans la paroisse les fonctions d'instituteur
seulement en vertu d'une autorisation verbale
que Monsieur me donne lors de la dernière
retraite ecclésiastique; en me disant qu'il me

l'ent manifeste par ce qu'il l'ent été
merveilleux. le nombre de ses élèves
monte à 43 qu'il instruit très-bien
et qui font de rapides progrès.
il se propose de les faire également
autorisés le besoin est, dans le quel
Cade veuillez bien me le faire savoir.

Agrées Monsieur mes
salutations amicales.

Ch. Juvénat
vot.